

13/11/2020

Courrier à l'attention de madame la DASEN et de monsieur le Recteur



Madame, Monsieur,

Par la présente, nous renouvelons notre demande de demi-groupes au collège Laënnec de Pont-l'Abbé, demande qui vous a été communiquée en motion vendredi 06/11/2020.

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière. Le protocole sanitaire renforcé n'est qu'une illusion. Le Ministre le reconnaît lui-même : c'est un protocole renforcé « si possible ».

Pour l'ensemble du personnel de notre collège, l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles.

En l'état le protocole sanitaire n'a rien de renforcé et ne permet pas de limiter le brassage des élèves dans notre collège : nous ne disposons pas des locaux suffisants pour passer à une classe par salle tout en préservant les salles spécifiques aux sciences, à la technologie, aux arts plastiques et à l'éducation musicale.

Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de la spécificité de notre collège, le plus grand de l'Académie : il comporte 950 élèves et près de 150 personnels (enseignants, services administratif et éducatif, agents territoriaux compris). C'est plus que bien des lycées, y compris le lycée Laennec avec lequel nous partageons le self, qui passent dorénavant en alternance distanciel-présentiel.

Nous demandons de passer sur un fonctionnement en demi-groupes, ce qui permettra de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires. Nous insistons donc pour que notre collège passe sur un fonctionnement en demi-groupes selon les modalités suivantes par exemple, qui permettraient aux élèves de venir régulièrement au collège pour un meilleur suivi :

Semaine A

Lundi: G1
Mardi: G2
Mercredi: G1
Jeudi: G2
Vendredi: G1

Semaine B

Lundi: G2
Mardi: G1
Mercredi: G2
Jeudi : G1
Vendredi : G2

Notre pays est aujourd'hui en état d'urgence sanitaire. La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Cordialement,

L'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation du collège Laennec de Pont l'Abbé.